



Préavis no 1 - 2014

2ème partie

COMMUNE DE SERVION

Rapport de gestion 2013

Rapport de révision

Analyse des finances communales



Commune de Servion

Municipalité

Rapport de gestion 2013

Servion, le 12 mai 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes (LC) et à l'article 100 du Règlement pour le Conseil communal de Servion, la Municipalité vous soumet le rapport de gestion 2012 pour la Commune de Servion.

Les objets sont présentés dans l'ordre qui figure au plan comptable.

1. Administration générale

1.1. Autorités – Administration générale

La fusion a pris effet au 1^{er} janvier 2012 et suite aux élections du 04.09.2011, la répartition des dicastères en 2013 s'est présentée de la manière suivante :

Législature 2012-2016		
Dicastère	Responsable	Remplaçant
Administration générale Finances Informatique	Gilbert Cuttelod Syndic	Adrian Schneider
Instruction publique Affaires sociales Affaires juridiques	Adrian Schneider Vice-Syndic	Monique Ries
Domaines et bâtiments Déchetterie	Monique Ries	Félix Rattin
Aménagement du territoire Constructions Routes Police	Cédric Matthey	Gilbert Cuttelod
Forêts – Step - Collecteurs Défense incendie – PC Service des eaux	Félix Rattin <i>(démission le 31.12.2013)</i>	Cédric Matthey

En 2013, la Municipalité a tenu 42 séances. Elle a soumis 13 préavis municipaux au Conseil communal.

Les membres de la Municipalité ont régulièrement représenté la Commune dans le cadre de diverses séances de travail ou de manifestations tenues dans le District de Lavaux-Oron ou en dehors de celui-ci. Cette démarche est l'expression de notre volonté de participer activement dans les affaires régionales. C'est aussi une obligation face à la mise en place de structures régionales et de collaborations intercommunales de plus en plus nombreuses.

1.2. Personnel communal

L'effectif de notre personnel est resté inchangé en 2013. Il se compose comme suit :

Noms	Fonction	Taux d'occupation
Monney Claudine	Secrétaire municipale	100%
Dutoit Patricia	Boursière	35%
Isabelle Lucas Sauterel	Bureau technique	80%
Hegi Yolande	Secrétaire mun. adjointe	50 %
Anne-Marie Matthey	Boursière adjointe	50%
Dufey Anne-May	Contrôle des habitants	50%
Alves Carlos	Responsable des bâtiments	100%
Chapuis Raphaël	Responsable de la voirie	100%
Ramoni Fabrice	Employé communal	100%
Weber Thierry	Employé communal	100%
Rodrigues Lopes David	Apprenti agent d'exploitation	100%
Augsburger Huguette	Concierge	30%
Ferreira Cécilia	Concierge	55%

1.3. Conseil communal

Lors des séances du Conseil communal de 2013, la Municipalité a présenté 13 préavis qui traitaient des objets suivants :

- **Préavis 01/2013** : Fixation du plafond d'endettement de l'ASIJ pour la législature en cours et modification des articles 13 chiffre 10 et 39 alinéa 2 des statuts de l'ASIJ.
- **Préavis 02/2013** : Octroi d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 115'000.00 en vue de financer les travaux de réfection de la station de pompage et des canalisations EU du quartier du Bougnon aux Cullayes.
- **Préavis 03/2013** : Indemnité communale pour l'usage du sol.
- **Préavis 04/2013** : Indemnité communale pour l'usage du sol (version 2).
- **Préavis 05/2013** : Demande d'adhésion à l'Association de communes SDIS Oron-Jorat

- **Préavis 06/2013** : Rapport de gestion et comptes 2012.
- **Préavis 07/2013** : Construction d'un abri-bus au zoo et tropiqaarium et d'un giratoire pour l'extension de la ligne 65.
- **Préavis 08/2013** : Le Règlement communal fixant le tarif des émoluments en matière de contrôle des habitants.
- **Préavis 09/2013** : Règlement communal sur la gestion des déchets et annexe sur l'allègement de la taxe.
- **Préavis 10/2013** : L'arrêté d'imposition pour les années 2014, 2015 et 2016.
- **Préavis 11/2013** : Reconstruction de la station d'épuration de Servion/Essertes et liaison du réseau d'assainissement des Cullayes sur la station de Servion ainsi que mise en séparatif des quartiers Bruyère, Planches et Gollies aux Cullayes avec demande d'un crédit extrabudgétaire global de Fr. 6'300'000.00.
- **Préavis 13/2013** : Règlement sur le raccordement au télé réseau communal.

Il est à relever que les 13 préavis ont été acceptés à l'unanimité.

1.4. Intérêts généraux

La journée des Seniors s'est déroulée le vendredi 8 novembre 2013 à la Croix Blanche à Servion. Tout en dégustant un délicieux repas préparé par Françoise et son équipe, nos aînés ont pu apprécier, un spectacle joyeux et dynamique avec pour thème « *des guinguettes au bal de la Butte Montmartre avec un zeste de magie et d'illusion* ».

1.5. Naturalisations

En 2013, 7 dossiers de demande de naturalisation ont été déposés, 3 pour des habitants des Cullayes et 4 pour des habitants de Servion venant tous d'horizons très différents.

Ces demandes sont actuellement en cours de traitement auprès des services cantonaux compétents qui, vu le nombre important de demandes reçues lors de ces 12 derniers mois, ont pris un énorme retard.

4 citoyennes et citoyens habitant la Commune ont acquis la naturalisation suisse en 2013 dont 2 par mariage.

Parcours

Le 15 décembre, la ligne 65 est prolongée du Zoo de Servion jusqu'à Mézières-Station. Elle circule en direct sur la route cantonale entre Savigny et Forel, offrant ainsi un gain de temps de parcours de 5 minutes.

Connexions

Ce remaniement permet aux voyageurs de circuler plus rapidement entre Savigny et Mézières, et offre de nouvelles possibilités de connexions dans cette commune. Il devient ainsi possible de relier, par exemple, Moudon et Forel en procédant à un seul changement. De plus, l'alternance des courses de la ligne 65 des tl et de la ligne 75 de CarPostal renforce la desserte de Savigny (36 départs par jour vers Lausanne).

Fréquences

La ligne 65 effectue 23 allers-retours en semaine du lundi au vendredi et 16 allers-retours les samedis et dimanches.

Les fréquences restent identiques en semaine avec un bus toutes les 40-45' en heures de pointe.

Pour répondre aux besoins de capacité en soirée, la ligne 65 est exploitée par des minibus du dimanche au jeudi et par autobus le vendredi et le samedi.

Les horaires sont disponibles à partir du 28 novembre sur www.t-l.ch.

75 La nouveauté

Parcours

Grâce à la création de la nouvelle ligne 75 de CarPostal reliant Mézières à La Sallaz via Les Cullayes et Savigny vous pouvez désormais tirer parti des deux réseaux (tl et CarPostal) en direction du m2 pour vous rendre du Jorat en ville de Lausanne.

Connexions

Les villages de Ferlens et Les Cullayes bénéficient ainsi pour la première fois d'une liaison directe jusqu'en ville de Lausanne.

Fréquences

Les cars postaux de la ligne 75 circulent 7 jours sur 7 avec 16 allers-retours par jour du lundi au vendredi, 6 paires de courses le samedi et quatre le dimanche.

Desserte de Mollie-Margot

En provenance de Lausanne, la desserte de Mollie-Margot, dès 21h à minuit, est assurée par la ligne 65 des tl. La dépose aux arrêts Palaz, Crêt-Rouge, St-Amour, Clair-Matin, Grange-la-Ville, Mollie-Margot entre Savigny et Mollie-Margot est possible, uniquement sur demande faite auprès du conducteur de la ligne 65 à l'entrée dans le véhicule.

Les arrêts Talliaz, Bourg-Pilettes, Grenet, Chemin Rochettaz ne seront plus desservis.

De plus amples informations sur les fréquences sont disponibles sur www.carpostal.ch/horaire

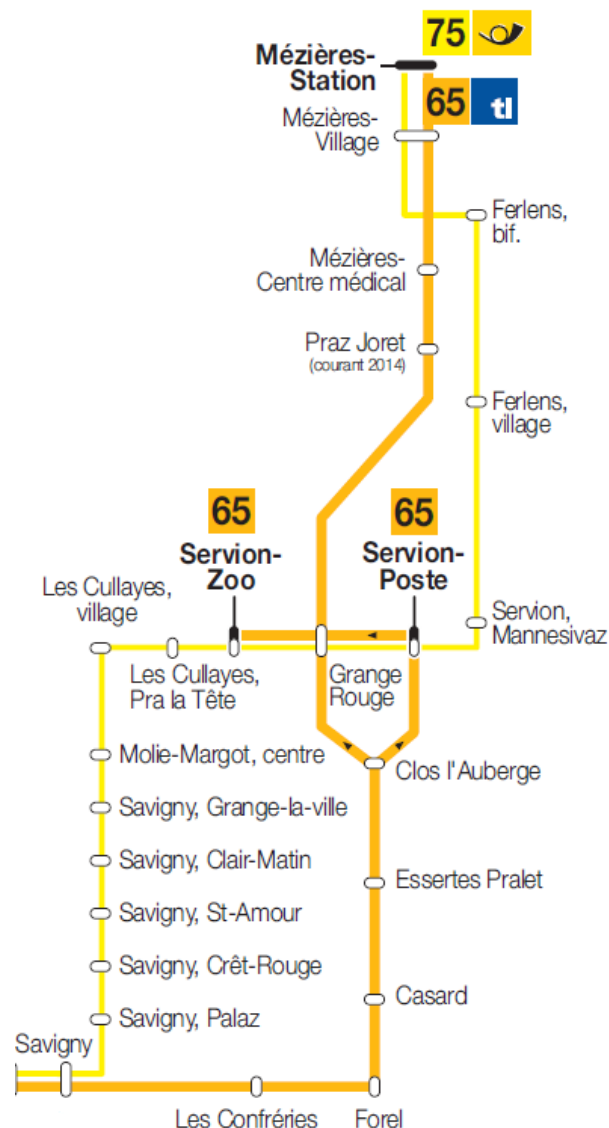
Transports publics

Après des années d'attente, notre Commune, et plus particulièrement le village des Cullayes bénéficie d'une ligne de transport public digne de ce nom.

Coordonnés avec les écoles, ces horaires permettent également aux 2 établissements scolaires de l'ASIJ de bénéficier d'une infrastructure de transport beaucoup mieux adaptée à nos besoins.

La population du village de Servion est également bénéficiaire de ce nouvel horaire étant donné que les 2 lignes nous permettent de bénéficier d'une cadence de 30 minutes.

L'une des nouveautés intéressante de ces 2 lignes, c'est qu'elles nous permettent désormais de nous rendre à Mézières, ce qui n'était pas le cas précédemment dans des conditions raisonnables.



2. Finances

2.1 Taux d'imposition

Le coefficient d'impôt de notre Commune est à 71 % du taux de base cantonal (71 % également en 2012).

2.2 Classes de revenus imposables

Pour l'année 2013 la répartition de la masse fiscale de notre commune se présente comme suit:

Revenu imposable	Contribuables 2012	Contribuables 2013
à Fr. 0.-	173	198
de Fr. 100.- à Fr. 10'000.-	22	59
de Fr. 10'100.- à Fr. 25'000.-	61	67
de Fr. 25'100.- à Fr. 50'000.-	106	62
de Fr. 50'100.- à Fr. 100'000.-	195	185
de Fr. 100'100.- à Fr. 200'000.-	93	97
dès Fr. 200'100.-	12	14

Le revenu imposable total des 722 contribuables de la Commune s'élève à **Fr. 64'767'500.-** (Fr. 34'597'700.- en 2012), étant précisé que 198 contribuables (27.4 %) déclarent un revenu imposable nul.

2.3 Résultats de l'exercice 2013

2013 est le deuxième exercice de la nouvelle Commune fusionnée de Servion.

Le détail des comptes 2013 et les commentaires s'y rapportant se trouvent sur la 1^{ère} partie de ce préavis.

2.4 Révision de la comptabilité

Les comptes ont été révisés par M. Pierre Busset qui remplit les exigences légales d'indépendance et de qualification au sens de l'article 35c, alinéa 2, du Règlement sur la comptabilité des communes.

La révision a été effectuée selon les normes de la profession, le 07 avril 2014. Le réviseur conclut que les comptes sont tenus correctement et avec exactitude. Son rapport complet est joint aux comptes remis aux Conseillers communaux en annexe au présent rapport.

Quelques indices

RATIOS	2012	2013	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	64.79%	22,67% ↓	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	23.22%	9,37% ↓	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	333.38%	92,91% ↓	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	2.36%	2,66% ↓	< 05.00%

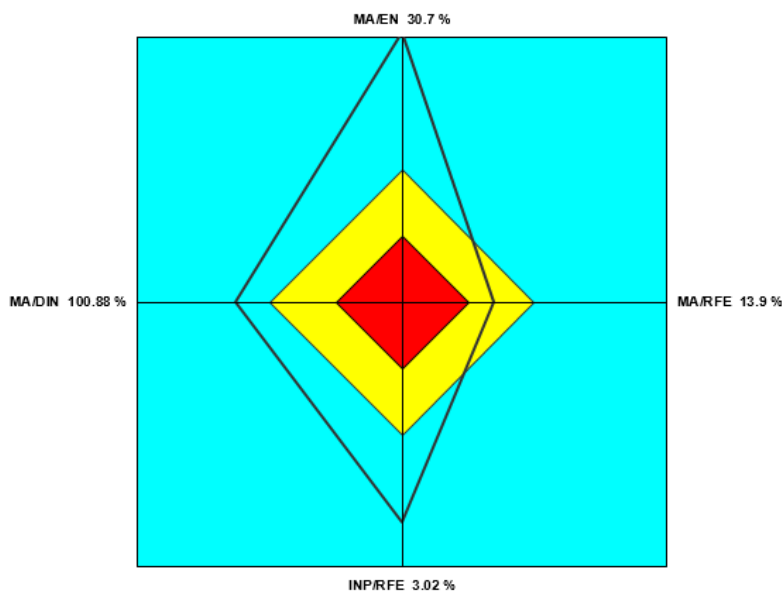
Par habitant **2012** **2013**

2013	MA/EN 22.67 %	MA/RFE 9.37 %	MA/DIN 92.91%	INP/RFE 2.66%	EN/HAB Fr	ET/HAB Fr
A	A		A	A	1'690.-	3'964.-
B						
C		C				
D						
E						
F						
G						
2012	A 64.79%	B 23.22%	A 333.38%	A 2.36%	Fr 1'690.-	Fr 4'222.-

Marge d'autofinancement 2013

Fr. 711'802.30

Les 4 ratios de l'analyse financière
Ratios moyens sur 10 ans



2.5 Plafond d'emprunts

Pour la commune de Servion, le plafond d'emprunt fixé par le Conseil communal pour la législature 2012 à 2016 s'élève à **Fr. 13'500'000.-**.

Au 31 décembre 2013, il était utilisé à concurrence de **Fr. 7'118'220.-**.

2.6 Plafond de cautionnement

Le plafond de cautionnement fixé par le Conseil communal pour la législature 2012 à 2016 s'élève à Fr. 1'400'000.00.

A ce jour, la Commune de Servion ne cautionne aucune dette de tiers.

2.7 Engagements financiers

Les contributions annuelles aux associations intercommunales de droit public et aux associations (selon l'art. 60 ss CC) dont la Commune de Servion est membre au 31 décembre 2013 sont les suivantes :

(Cette liste n'est pas exhaustive mais mentionne les principales associations). Les comptes 2013 de la plupart des associations n'ont pas encore été acceptés.

Associations	Contributions communales 2013
ASIJ	Fr. 844'000.00
APERO	Fr. 69'350.00
ARCOS - AVASAD APROMAD	Fr. 191'935.10
SFE	Fr. 00.00
Lausanne Région	Fr. 12'154.50
ORPCi	Fr. 34'675.00
Paroisse catholique Paroisse protestante	Fr. 30'723.10
RAS	Fr. 29'580.00
SDIS	Fr. 46'558.30
Groupements forestiers	Fr. 12'014.10
Déchets carnés	Fr. 0.00

3. Domaines et bâtiments

3.1 Forêts

L'assemblée constitutive du nouveau groupement forestier Broye-Jorat, né de la fusion des groupements de la Haute-Broye et de Jorat-Moudon, a eu lieu le jeudi 7 février 2013 à la salle communale des Cullayes.

Grâce à cette fusion, les forêts des villages de Servion et de Les Cullayes ont une surface forestière exploitable 105 ha donnant droit à une coupe moyenne annuelle de 1'225 m³.

Dès 2014, le seul garde forestier responsable pour tout le territoire communal sera Monsieur Marc Rod.

Coupe et vente de bois

En 2013, nous avons effectué 885 m³ de coupes de bois et 568 m³ de chablis.

La demande de bois par les habitants de la Commune reste soutenue.

Nous avons vendu :

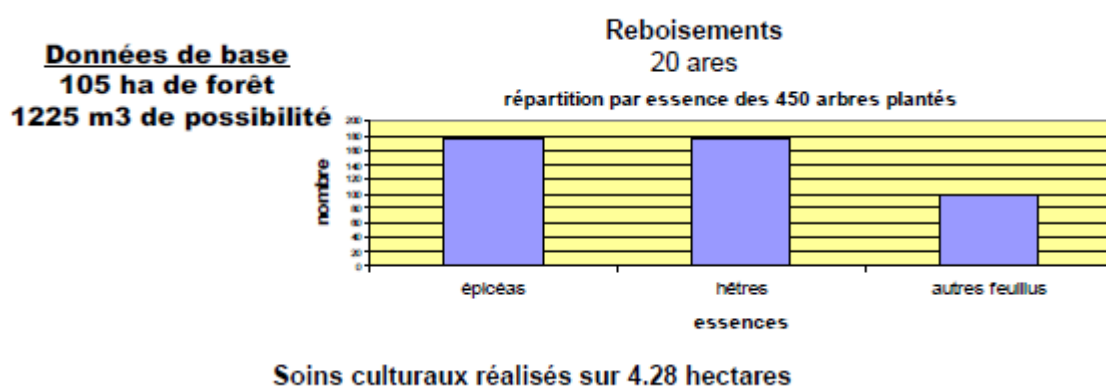
- 48 stères de bois long
- 130 ballots de hêtre de 1m
- 6 ballots de résineux de 1m

Nous rappelons que depuis 2013, la Commune propose uniquement du bois en ballots ou du bois long. Les big-bags, toujours disponibles, sont vendus directement par le Triage forestier, ce qui diminue les frais administratifs pour la Commune.

Après la coupe, les surfaces libérées doivent bien entendu être reboisées.

En 2013, nous avons planté 450 jeunes arbres sur une surface de 20 ares

Les essences se répartissent de la manière suivante :



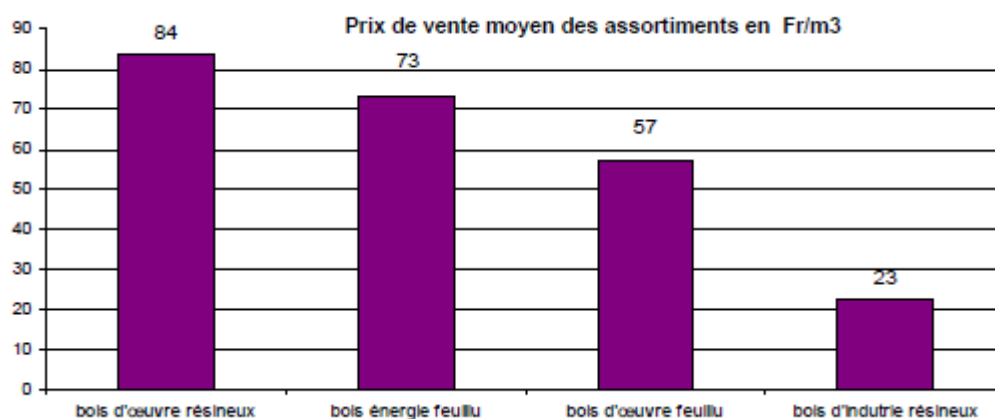
Les forêts du groupement forestier de la Haute Broye sont globalement en bonne santé, toutefois les bostryches en augmentation ont fait quelques ravages probablement à cause de l'été très chaud de cette année.

Les tempêtes qui ont provoqué des dégâts importants dans les régions et les pays voisins n'ont pas abattus de grandes quantités de bois dans notre contrée.

Concernant le marché des bois, la demande est bonne mais les prix peinent à augmenter. Les industriels suisses sont fortement concurrencés par les produits venant de l'étranger à meilleur compte.

Le marché du bois de service résineux est assez marginal pour notre région et les prix sont très dépendants de l'essence et de la qualité du bois. Les essences de feuillu qui ont le plus de succès sont les chênes et les frênes par contre les cerisiers, les érables et les hêtres n'ont pas eu beaucoup de succès.

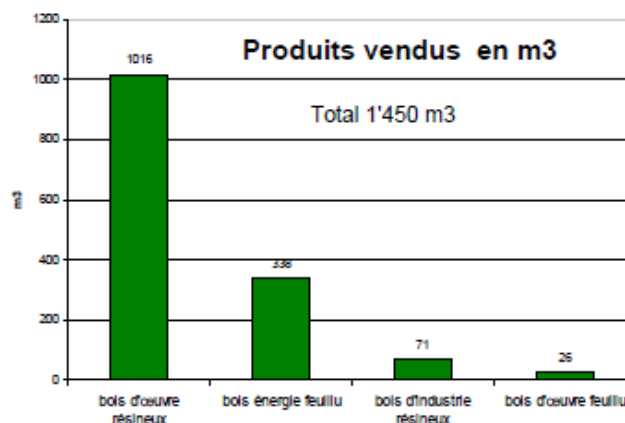
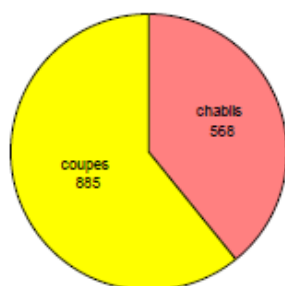
Leur qualité doit être exceptionnelle pour que le prix de vente dépasse celui du bois énergie.



Soins culturaux réalisés sur 4.28 hectares

COUPES DE BOIS

provenance des 1'453 m³ exploités



3.2 Bâtiments

Les travaux d'entretien et de contrôle habituels ont été entrepris sur l'ensemble des bâtiments communaux. Aucun travaux particulier n'a été nécessité.

3.1 Terrains

Suite à l'acceptation par le Conseil communal, le 30 avril 2012, du préavis no 11/2012, la parcelle communale n° 2010 a été vendue à une famille des Cullayes. Leur maison s'est construite dans le courant de l'année.

Deux autres familles des Cullayes ont également manifesté leur intérêt pour la parcelle n° 2011 afin d'y construire deux villas mitoyennes. Les transactions pour la vente de ce terrain sont en cours et devraient aboutir courant 2014.

4. Travaux publics - Urbanisme

4.1 Urbanisme - constructions

Arrêt de bus

En décembre, des arrêts de bus ont dû rapidement être aménagés en bas du chemin de la Scierie et aux abords du parking Barnabé afin de répondre aux exigences de la clientèle des nouvelles lignes mises en service le 15 décembre 2013.

4.2 Routes

D'importants travaux de maintenance et d'entretien ont dû être réalisés sur le réseau routier communal des deux villages. Il s'agit principalement de travaux de « reflachage » et de colmatage de fissures.

Un chemin communal desservant le quartier du Bougnon aux Cullayes a dû être remis en état.

Le marquage des places et de la signalisation du parking des Cullayes a été entrepris suite à son agrandissement.

Suite à la décision de la Municipalité d'adhérer au concept "Police population", une signalisation a été mise en place sur tout le territoire communal.

Les panneaux d'entrée de localité ont été remplacés par des totems.

4.3 Parcs et promenades - cimetière

Les travaux d'entretien habituels de ces différents espaces ont été réalisés.

La Municipalité a reçu à plusieurs reprises un groupe de jeunes des Cullayes âgées de 12 à 16 ans, adeptes de skate, de roller et de trottinette.

Soutenus par la signature de 80 parents et parrainés par le service cantonal d'aide à la Jeunesse Jaiunprojet.ch, ils ont élaboré un dossier étayé et chiffré.

Leur enthousiasme et leur détermination a séduit la Municipalité qui leur a demandé, avant toute décision, de trouver au minimum Fr. 15'000.- par le biais de dons et de sponsoring. Un soutien du secrétariat municipal leur a été proposé pour approcher les entreprises avec lesquelles la Commune a l'habitude de collaborer.

Une rencontre est prévue au printemps 2014 pour faire le point de la situation et décider si la Municipalité entre ou non dans l'aventure en mettant le projet à l'enquête publique.

4.4 Ordures ménagères et déchets

Le nouveau règlement sur les déchets a été élaboré en collaboration avec plusieurs communes de la région qui ont choisi d'adhérer au « concept de la taxe au sac ».

Il a été présenté et approuvé par le Conseil Communal le 2 septembre 2013 et répond aux exigences du Tribunal fédéral et à la nouvelle législation vaudoise.

Il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Plusieurs séances d'information ont été organisées en novembre et en décembre à l'intention de la population et une spécifiquement pour les entreprises.

Une brochure intitulée « guide de la déchetterie » a été rédigée par la Municipalité et distribuée aux habitants accompagnée d'un sac officiel gratuit. Elle répond à la plupart des questions qui pourraient se poser. Les parents de jeunes enfants jusqu'à 3 ans et les personnes au bénéfice d'un certificat médical pourront bénéficier de mesures d'allègement votées par le Conseil communal.

Comparatif et détail des déchets collectés :

Types de déchets	2011 chiffres en tonnes)	2012 (chiffres en tonnes)	2013 (chiffres en tonnes)
Ordures ménagères	351.95	384.88	410.32
Objets encombrants	76.12	89.64	110.76
Déchets compostables	449.48	515.9	404.54
Papier et carton	142.69	136.12	153.53
Verre mélangé	32.9	35.02	30.18
Verre trié	56.11	59.03	58.07
Ferraille	36.07	35.87	32.41
PET	2.4	2.83	5.88
Gravats	56	77	89.00
Bois	91.21	86.71	101.54

Population au 31 décembre 2011 : 1'774 habitants principaux

Population au 31 décembre 2012 : 1'825 habitants principaux

Population au 31 décembre 2013 : 1'858 habitants principaux

Les habitants supplémentaires expliquent l'augmentation retrouvée sur plusieurs postes.

L'annonce dès le 1^{er} janvier 2014, de la mise en application du nouveau règlement sur les déchets donc de l'introduction des sacs taxés a incité les habitants en décembre à trier et à jeter des objets encombrants, du bois, etc.

Le futur règlement contraindra également les habitants inscrits en résidence secondaire à participer financièrement au traitement et l'élimination des déchets par le paiement de la taxe et par l'achat des sacs taxés.

4.5 Réseau des canalisations et STEP

Comme chaque année les deux stations d'épuration ont fait l'objet de 12 analyses des eaux rejetées dans le ruisseau après traitement. La plupart des résultats ne répondent pas aux exigences en vigueur ce qui conforte la Municipalité dans sa décision de reconstruire une nouvelle STEP au plus vite.

L'ancien ayant résisté à l'usure du temps et aux fluctuations météorologiques, il n'a pas été nécessaire de poser le dégrilleur prévu pour la STEP des Cullayes. Il est précieusement réservé pour la futur STEP de Servion.

En collaboration avec un bureau spécialisé, la Municipalité a poursuivi l'étude d'une nouvelle STEP destinée à traiter les eaux usées des communes de Servion et d'Essertes.

En parallèle, un projet de liaison du réseau d'épuration des Cullayes sur celui de Servion a été étudié.

Ces deux dossiers ont été mis à l'enquête publique dans le courant des mois de novembre et décembre 2013.

La réalisation de ces ouvrages représentera l'un des plus grands chantiers de cette législature.

Plusieurs quartiers des Cullayes (Gollies, Planches et Bruyère) sont encore raccordés en unitaire et ne répondent pas aux exigences légales en vigueur. Cette situation étant problématique pour le bon fonctionnement de la future STEP, la Municipalité a mis à l'enquête publique leur mise en conformité du 9 novembre au 8 décembre 2013.

Le projet et la planification des travaux ont été présentés aux propriétaires en mars 2013. D'autres rencontres ponctuelles par quartier ont permis à la Municipalité de répondre aux questions qui n'ont pas manqué de se poser.

Les travaux sont prévus dès l'arrivée des beaux jours soit au printemps 2014.

D'importants travaux de curage du réseau communal d'épuration ont été entrepris tout au long de l'année afin de détecter tous problèmes tels d'une fuite, une obturation ou une infiltration des eaux claires dans les eaux usées.

Enquêtes – permis de construire – permis d'habiter et d'utiliser

En 2013, en collaboration avec le Municipal en charge des constructions, le bureau technique communal a traité :

- 28 dossiers qui ont abouti sur 26 permis de construire.
- 18 dossiers de minime importance (autorisation municipale pour petites constructions).
- 19 visites destinées à l'octroi des permis d'habiter et/ou d'utiliser

5 Formation - Jeunesse

5.1 Autorités scolaires

La délégation communale représentée à l'Association intercommunale des établissements scolaires de Mézières et environs (AIESM) a été dissoute au 31 décembre 2012 et la nouvelle association ASIJ, regroupant les communes membres de l'ancienne AIESM plus celles de Forel (Lavaux) et de Savigny a vu le jour le 1^{er} janvier 2013.

Cette nouvelle association a repris l'intégralité des actifs et passifs de l'AIESM.

Elle a pour mission la mise en œuvre de la réorganisation territoriale scolaire afin qu'elle soit en conformité aux nouvelles lois régissant l'école obligatoire. Elle va notamment concerner la construction de deux nouveaux bâtiments scolaires afin que tous les élèves jusqu'à la 11^{ème} Harmos (*anciennement 9^{ème} année*) soient scolarisés dans le groupement.

Deux lieux ont été proposés : Servion et Carrouge.

Un groupe d'opposants préconisant un complexe sportif/scolaire unique à Mézières, la décision devrait tomber dans le courant du printemps 2014.

5.2 Répartition des élèves par classes

Les élèves de la Commune, scolarisé à Mézières et à Moudon, au 31 décembre de l'année 2013, étaient répartis comme suit :

	Enseignement primaire	Enseignement secondaire	Secondaire VSB	Enseignement privé ou autre
2012	160	36	27	15
2013	165	45	16	10

Total des élèves ayant fréquenté l'école obligatoire en 2012 : 238

Total des élèves ayant fréquenté l'école obligatoire en 2013 : 236

5.3 Jeunesse et jeunes citoyens

Le 6 décembre 2013, les jeunes citoyennes et citoyens de la Commune ont été invités à participer, en tant qu'auditeurs, au dernier Conseil communal de l'année. Ils ont ainsi pu apprécier le déroulement d'une séance du Législatif communal et se sont vus offrir, afin de marquer leur entrée dans la vie civique active, un livre ludique sur l'histoire suisse.

Une verrée agrémentée de quelques « vaudoiseries » a clôturé la soirée dans la bonne humeur. La Municipalité est restée à disposition pour répondre à leurs questions.

La Municipalité soutient ponctuellement les actions de la Jeunesse de Montpreveyres – Les Cullayes dont les jeunes des deux villages font partie.

6. Police

6.1 Sécurité publique – sécurité routière

Sur demande de la Municipalité, l'Info-radar du TCS a été installé à deux reprises durant une semaine aux endroits stratégiques de la Commune. La gendarmerie vaudoise a procédé à plusieurs contrôles ponctuels.

6.2 Contrôle des habitants

En 2013, notre administration a établi 167 permis de séjour et 60 cartes d'identité. Les passeports, désormais biométriques, se commandent directement au Centre de biométrie à Lausanne et de nombreux citoyens profitent du prix combiné pour commander en même temps leur carte d'identité.

En 2013, ont été enregistrés :

- **209** arrivées dont 16 naissances
- **188** départs dont 10 décès

Etat de la population au 31 décembre

Descriptif	2012 (chiffres STAT Vaud)	2013 (chiffres STAT Vaud)
Nombre d'habitants	1'843	1'877
Résidants principaux	1'825	1'858
Résidants secondaires (en majorité à l'EMS)	18	19
Suisses en résidence principale	1'537	1'552
Etrangers en résidence principale	288	306
Flux migratoire	24%	21%

Ces chiffres découlent de Statistique Vaud transmis à chaque commune au début mars. Ces données correspondent à l'état de la population résidente permanente du Registre cantonal des personnes (RCPers) et pour la population étrangère à l'état du registre de l'Office fédéral des migrations SYMIC.

Par population résidence permanente on entend les suisses inscrits en résidence secondaire et la population étrangère bénéficiant d'un permis de séjour d'au moins un an.

En raison d'un retard important dans le traitement des demandes de permis de séjour, ces chiffres diffèrent souvent des registres communaux.

Pour exemple, au 31 décembre 2014, 15 dossiers étaient en attente de décision auprès des services cantonaux concernés alors que les personnes étaient domiciliées sur le territoire communal, pour certains depuis plusieurs mois.

6.3 Service de défense contre l'incendie (SDIS)

Suite à son adoption par l'Assemblée fédérale, le 17 juin 2011, le Conseil fédéral a décidé de fixer l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'exonération de la solde pour le service du feu au 1er janvier 2013. Désormais la solde n'est donc plus fiscalement imposable.

Le 24 juin 2013, le Conseil communal de Servion a accepté les statuts et le règlement de l'Association de communes « SDIS Oron-Jorat » qui entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2014. Cette nouvelle entité fusionne les SDIS de Mézières et d'Oron qui regroupe 12 communes et découle d'un besoin réel dicté par une évolution rapide et constante du service de défense incendie et de secours.

6.4 Protection civile (ORPCi)

Le projet de fusion de la protection civile au niveau du District est toujours en cours d'étude.

7. Affaires sociales

7.1 Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale Est lausannois-Oron-Lavaux (RAS)

L'Assemblée des délégués s'est réunie à deux reprises pour examiner les comptes et le budget de la RAS. Les coûts et l'augmentation de la facture sociale, en perpétuelle augmentation, sont un sujet de préoccupation permanent de la RAS. Afin d'éviter que des personnes abusent des prestations, un service d'enquête a été mis sur pied afin de vérifier les soupçons avérés.

7.2 Accueil Petite Enfance Région d'Oron (APERO)

Le 31 décembre 2013, APERO comptait les structures d'accueil suivantes:

Lieux	Noms et types
Carrouge	Les Libellules (Garderie nurserie)
Forel (Lavaux)	Gribouille (Garderie)
	La Croc (UAPE)
Mézières et Servion	Meli-Melo (UAPE)
Oron-la-Ville	L'Ilot (UAPE)
	Liloane (Garderie nurserie)

A cela s'ajoute le réseau des accueillantes en milieu familial (mamans de jour).

8. Services industriels

8.1 Service des eaux

Depuis le 1^{er} juillet 2012, selon l'accord du Conseil communal du 25 juin 2012, la gestion du réseau d'eau de l'ensemble du territoire de la Commune de Servion) est confiée à l'Association intercommunale de distribution d'eau de Servion-Ferlens-ESSERTES (SFE).

Les résultats des analyses effectuées sur le réseau, par le laboratoire cantonal, sont transmis régulièrement à la Municipalité.

L'eau distribuée sur le territoire communal est conforme aux normes en vigueur. Elle est considérée comme étant « moyennement dure ».

8.2 Télé-réseau communal

Suite à la mise hors service de l'émetteur de Sottens et à la résiliation par Swisscom du contrat de location de fibre optique, la Municipalité a été contrainte de trouver une solution offrant aux habitants du village de Servion, un équipement compétitif répondant aux attentes de la population.

Le télé-réseau alimentant le village de Servion (pas encore le village des Cullayes) est depuis le 1^{er} janvier 2013 géré par les services industriels de la ville de Lausanne soit par Citycable.

Ce service performant offre une qualité d'images et un débit Internet de haut niveau à un coût très compétitif par rapports aux autres services proposés sur le marché. Citycable développe régulièrement son produit et dans le courant de 2014, les abonnés devraient pouvoir bénéficier de nouvelles prestations telles que le service Replay, la location de films, etc.

8.3 Eclairage public

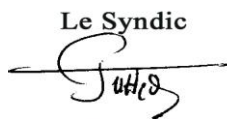
L'entretien des candélabres et le remplacement des ampoules défectueuses ont été effectués régulièrement tout au long de l'année de manière groupée afin d'éviter des frais inutiles liés à la location d'une nacelle.

Un éclairage LED a été installé dans le quartier du Channey à Servion et la Municipalité, soucieuse de l'environnement, étudie toutes les possibilités d'amélioration et d'économies possibles dans ce domaine.

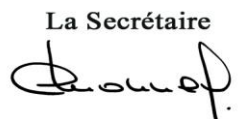
8.4 Service du gaz

Notre commune est desservie par la société Cosvegaz.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Gilbert Cuttelod



La Secrétaire

Claudine Monney

COMMUNE DE SERVION

RAPPORT

sur les comptes 2013

Analyse financière 2004 - 2013

Pierre Busset, Rue du Léman 2, 1814 La Tour-de-Peilz

Tél 021 971.15.42

Fax 021 971.15.43

www.pbusset.ch

TABLE DES MATIERES

1.	Considérations générales	page 3
2.	Contrôle des comptes	page 4
3.	Le compte de fonctionnement	page 13
4.	Le compte des investissements Tableau des investissements	page 16
5.	Le bilan	page 19
6.	Analyse financière	page 20

ANNEXE

Tableaux et graphiques de l'analyse financière

2004 - 2013

1. CONSIDERATIONS GENERALES

Rapport

sur les comptes 2013 de la Commune de Servion

En vertu du mandat qui m'a été confié, j'ai procédé au contrôle détaillé des pièces comptables, de leur imputation et de leur introduction dans la comptabilité. Le contrôle des pièces a été effectué par pointages. Madame Patricia Dutoit, boursière communale, a participé à ce contrôle. Qu'elle soit ici remerciée pour son aimable accueil et sa collaboration.

Ce contrôle détaillé me permet d'affirmer que **la comptabilité est tenue correctement et avec exactitude.**

La comptabilisation respecte les principes établis dans le Règlement sur la Comptabilité des Communes.

Tous les soldes des comptes de trésorerie et des emprunts ont été contrôlés et sont exacts. D'autre part, le contenu des comptes Débiteurs, Créanciers, Actifs et Passifs transitoires a été vérifié en détail.

Le compte-rendu de ces contrôles, effectués selon les directives de l'Autorité cantonale de surveillance des finances communales, figure au chapitre 2 ci-après.

Les différentes opérations de bouclage et d'utilisation du résultat sont expliquées dans les chapitres concernant le compte de fonctionnement et le compte des investissements.

Ce rapport est délivré en toute bonne foi en certifiant l'avoir établi sur la base des documents demandés et mis à disposition. Je formule les réserves d'usage pour le cas où des faits et documents de nature à modifier cette certification n'auraient pas été présentés.

La Tour-de-Peilz, le 15 avril 2014

Pierre Busset

2. CONTROLE DES COMPTES

2.1 Pointage par sondage des écritures

Le pointage des écritures et pièces comptables a porté sur les opérations des mois de mars et avril 2013, ainsi que sur les actifs et passifs transitoires. La comptabilisation des salaires a été vérifiée, de même que la comptabilisation des opérations du CH par la caisse. La comptabilisation des décomptes TVA est correcte également.

Les pièces sont correctement imputées et comptabilisées.

A propos des visas, il y a lieu de suivre la recommandation adoptée par le Grand Conseil en mai 2012, dans le cadre du SCI (Système de Contrôle Interne), à savoir que les factures doivent comporter 2 visas. Toutes les factures doivent être visées par le Syndic et le responsable du dicastère. Le cas échéant, si la facture concerne le dicastère de celui-ci, le vice-syndic apposera son visa.

La remarque suivante figurait dans le rapport de l'an dernier : *les vacations versées pour les municipaux par les associations intercommunales doivent figurer au compte de fonctionnement (compte 102.452.xxx par exemple). Elles sont ensuite imputées au compte 102.300.100 – Vacations lorsqu'elles sont reversées aux municipaux, normalement au tarif des vacations municipales. Actuellement, elles transitent par le compte de passifs transitoires, ce qui n'est pas correct. Il en va de même pour la rétribution versée par l'Office des Poursuites aux personnes qui distribuent les commandements de payer (M. Guignet). Ces mouvements doivent passer par le compte de fonctionnement.*

Il a été tenu compte de ces remarques, la pratique a été modifiée.

La commune de Servion fait des avances de fonds temporaires à l'APERO pour pallier à l'insuffisance de liquidités de cette association. Un compte-courant (9111 ou 9119) doit être ouvert au bilan spécifiquement pour comptabiliser ces mouvements. Ils ne doivent pas être noyés dans le compte d'actifs transitoires.

2.2 Vérification des financements spéciaux

Les financements spéciaux sont traités correctement. Aucun des chapitres concernés ne présente d'excédent de revenus.

Au chapitre 65 – *Défense incendie*, un prélèvement au fonds affecté a été effectué pour équilibrer charges et revenus.

2.3 Amortissements obligatoires du patrimoine administratif

Les amortissements obligatoires (compte par nature **331**) se montent à Fr. 198'690.-, alors que le budget prévoyait Fr. 213'690.-. Certains postes prévus au budget ont été totalement amortis lors de l'exercice 2012 et sont devenus ainsi sans objet.

Des amortissements supplémentaires (compte par nature **332**) ont été comptabilisés pour un montant total de Fr. 33'032.85. L'amortissement de Fr. 12'000.-, non prévu au budget, du tracteur et lame à neige, aurait dû être traité comme un amortissement supplémentaire.

Ce point est repris au § 3.4 de ce rapport.

2.4 Crédits d'investissements, subventions

Le contrôle du respect des crédits accordés est en principe du ressort de la commission de gestion.

Un point de situation au 31.12.2013 est présenté ci-après :

- **Etude pour la reconstruction de la STEP Servion/Essertes (16-2012).** Crédit accordé Fr. 150'000.- / Montant dépensé Fr. 140'080.26 (Fr. 113'095.45 en 2013), participation Essertes en 2013 Fr. 13'242.35, investissement net Fr. 126'837.91.
- **Agrandissement du parking des Cullayes (19-2012).** Crédit accordé Fr. 115'000.- / Montant dépensé Fr. 96'577.80 (Fr. 6'139.25 en 2013).
- **Création d'un abribus au Tropiquarium (21-2012, retiré, rapport Municipalité no 07-2013).** Crédit accordé Fr. 240'000.- / Montant dépensé Fr. 242' 397.95 (Fr. 4'548.50 en 2013).

Voir à ce propos le rapport des commissions de gestion et des finances du 03.12.2012.

- **Achat d'un tamiseur/dégrilleur pour la station d'épuration des Cullayes (25-2012).** Crédit accordé Fr. 80'000.-. / Montant dépensé en 2013 Fr. 63'860.-.

Les conclusions du préavis sont incomplètes, il manque l'indication d'amortissement.

- **Transformation du hangar/dépôt de La Ferme (24-2012).** Crédit accordé Fr. 70'000.-. / Montant dépensé en 2013 Fr. 79'260.55.
- **Réfection de la station de pompage et canalisations EU du quartier du Bougnon aux Cullayes (02-2013).** Crédit accordé Fr. 115'000.-. / Montant dépensé en 2013 Fr. 99'028.75.

- **Reconstruction de la station d'épuration Servion/Essertes, liaison Les Cullayes – Servion, mise en séparatif des quartiers Bruyère, Planche et Gollie aux Cullayes (11-2013).**
 - a. Crédit accordé pour reconstruction d'une nouvelle STEP Fr. 2'400'000.-. / Montant dépensé en 2013 Fr. 33'501.11, participation Essertes Fr. 6'140.75, investissement net Fr. 27'360.36.
 - b. Crédit accordé pour collecteur EU Les Cullayes-Servion Fr. 2'300'000.-. / Montant dépensé en 2013 Fr. 91'828.44.
 - c. Crédit accordé pour la mise en séparatif des quartiers Bruyère, Planche et Gollie aux Cullayes Fr. 1'600'000.-. / Montant dépensé en 2013 Fr. 79'165.09.

A noter en outre que le compte 430.314 – *Entretien du réseau routier* présente un dépassement de Fr. 142'000.- par rapport au budget. L'intention de « charger » les dépenses thématiques ne constitue pas une justification satisfaisante à ce dépassement.

2.5 Concordance des totaux administratifs et natures

Ce contrôle est en ordre.

2.6 Concordance de la variation du patrimoine administratif et des investissements

Ce contrôle est correct dans la comptabilité (augmentation de Fr. 455'150.44). La boursière voudra bien vérifier ce point sur la formule de résumé des comptes qu'elle adressera à la préfecture.

2.7 Méthode brute, pas de compensations entre charges et revenus

Ce principe est bien respecté.

2.8 Etablissement régulier des comptes

Pas de remarque. Le principe d'intégralité et de délimitation est bien respecté.

2.9 Evaluation des éléments du bilan

2.9.1 Caisse

			2012			2013
9100.000	Caisse	Fr.	5'972.65	Fr.		1'848.85

Le solde en caisse au jour de la révision (07.04.2014) est de Fr. 5'107.75, y compris le fonds de caisse de Fr. 300.- du Contrôle des Habitants. Ce montant correspond à la comptabilité ce jour-là. La comptabilisation des opérations du début de 2014 étant correcte, on peut en déduire que le solde au 31.12.2013 est exact.

Tous les soldes des comptes de liquidité au bilan ont été contrôlés et sont conformes aux situations fournies par les établissements financiers. Ils sont mentionnés dans les paragraphes suivants.

2.9.2 Compte de chèques postaux

			2012			2013
9101.000	C.C.P. 10-4243-0	Fr.	228'362.19	Fr.		272'654.98
9101.010	C.C.P. – Déposito	Fr.	102'520.40	Fr.		102'770.30
9101.020	C.C.P. 10-247474-7	Fr.	60'088.16	Fr.		.-
9101.500	C.C.P. 10-11233-7	Fr.	156'632.92	Fr.		.-

Le compte 9101.020 ne concerne pas la commune. Il s'agit du compte relatif au Parc animalier financé par COOP. Sa contrepartie au passif du bilan est le compte 9209.30, du même montant. Ce compte a été soldé le 22.07.2013.

Le compte 9101.500, qui était le CCP de la Commune des Cullayes, a été soldé le 25.02.2013. Le solde a été transféré sur le compte 9101.000.

2.9.3 Comptes-courants bancaires

			2012			2013
9102.000	Crédit Suisse 138029-01	Fr.	1'663'023.02	Fr.		1'183'226.95
9102.010	BCV L 692.35.10	Fr.	5'510.45	Fr.		69'988.25
9102.020	Raiffeisen 13851.01	Fr.	10'684.50	Fr.		50'240.50

2.9.4 Débiteurs, comptes courants, actifs transitoires

Compte-courants débiteurs :

			2012		2013
9111.500	C/C Divers	Fr.	2'061.40	Fr.	--

Les montants en suspens en 2012 ont été régularisés en 2013.

Comptes débiteurs :

			2012		2013
9112.20	Impôts personnes physiques	Fr.	1'465'935.24	Fr.	1'389'426.23
9112.30	Impôts personnes morales	Fr.	312'887.53	Fr.	329'557.74
9112.40	Impôts à la source	Fr.	50'084.05	Fr.	--
9112.50	Impôt anticipé des contrib.	Fr.	149'178.32	Fr.	202'953.22

Les postes ci-dessus ont été contrôlés et sont conformes aux relevés de l'Administration Cantonale des Impôts. Le solde de l'impôt à la source, négatif au 31.12.2013, a été reporté dans le solde des personnes physiques.

			2012		2013
9115.000	Autres débiteurs	Fr.	169'320.10	Fr.	125'964.15

Le solde ci-dessus correspond au total des postes ouverts de la comptabilité auxiliaire des débiteurs au 31.12.2013. Au jour de la révision, il y a pour Fr. 15'714.95 de factures échues de plus de 90 jours.

			2012		2013
9119.000	Impôt anticipé à recevoir	Fr.	3'684.22	Fr.	3'956.10

Le solde ouvert au 31.12.2012 a été encaissé auprès de l'administration fédérale des contributions, le 16.04.2013. La demande de remboursement pour le solde ouvert au 31.12.2013 a été envoyée le 28.01.2014.

			2012		2013
9119.460	TVA c/c Débiteurs	Fr.	594.03	Fr.	16'328.68
9139.000	Actifs transitoires	Fr.	224'613.05	Fr.	466'729.27

Ce poste est correct dans la mesure où tous les transitoires 2012 ont été extournés dans la comptabilité 2013. Le solde au 31.12.2013 ne représente que des opérations de passage entre l'exercice 2013 et celui de 2014.

2.9.5 Titres, placements, prêts

Les postes suivants figurent au chapitre **9120 – Titres et placements** :

			<i>2012</i>		<i>2013</i>
9120.000	Titres et placements	Fr.	501.00	Fr.	1.00
9120.010	Part sociale Raiffeisen	Fr.	200.00	Fr.	200.00
9120.020	Actions Romande Energie	Fr.	9'000.00	Fr.	9'000.00

Seules les valeurs réalisables ont été portées au bilan, le poste 9120.00 étant justifié par une liste annexe des titres et placements. Les 360 actions Romande Energie figurent au bilan à leur valeur nominale de Fr. 25.-. Le cours au 31 décembre 2013 est de Fr. 1'065.-. La commune dispose d'une réserve latente de l'ordre de Fr. 383'400.-. Le dividende 2012 (Fr. 9'720.- brut) a été encaissé.

Les titres suivants sont en dépôt à la BCV :

<i>Nombre</i>	<i>Désignation</i>		<i>Valeur nominale</i>		<i>Cours (31.12.13)</i>
28	Actions Sucrierie Aarberg	Fr.	280.00	Fr.	1'176.00
1	Action Beaulieu expl.	Fr.	100.00	Fr.	-.-
360	Actions Romande Energie	Fr.	9'000.00	Fr.	383'400.00

La part sociale Raiffeisen se trouve à la Banque Raiffeisen.

Les autres titres se trouvent au coffre de la bourse communale. Un inventaire a été préparé par la boursière. Il est le suivant :

<i>Nombre</i>	<i>Désignation</i>		<i>Valeur nominale</i>
5	Parts sociales Piscine de Moudon	Fr.	500.00
25	Parts sociales La Forestière	Fr.	6'250.00
60	Parts sociales Boipac	Fr.	1'500.00
66	Actions Champ de Plan SA	Fr.	33'000.00
4	Actions TL	Fr.	1'000.00
66	Actions SATOM	Fr.	6'600.00
1	Action Zoo de Servion	Fr.	1'000.00

Ces titres font partie du patrimoine administratif.

La remarque suivante figurait dans le rapport 2012 : *il y a lieu, d'une part, d'amortir à Fr. 1.- le poste 9120.00, d'autre part d'activer à Fr. 1.- le poste 9153.000 – Titres et papiers valeurs au patrimoine administratif.*

Ces opérations ont été effectuées.

2.9.6 Inventaire des patrimoines

Un état des biens-fonds communaux des deux anciennes communes très complet a été établi et contrôlé avec les données du Registre Foncier. Le nouveau document réunissant les données des 2 anciennes communes est en préparation. Il serait opportun d'ajouter les « lieux-dits » pour chaque parcelle.

2.9.7 Créanciers, passifs transitoires, fonds de réserves

Le compte de passifs transitoires est également utilisé comme compte créanciers.

			2012		2013
9209.100	Marche du Général Guisan	Fr.	3'905.30	Fr.	3'905.30
9209.110	Chapelle de Servion	Fr.	.-	Fr.	5'506.25
9209.200	Parking Barnabé	Fr.	.-	Fr.	400.00
9209.300	Parc animalier projet COOP	Fr.	60'088.16	Fr.	.-

Les soldes de ces comptes sont justifiés.

Le compte 9209.100 – *Marche du Général-Guisan* n'a pas subi de mouvements en 2013. Une décision est à prendre quant à l'utilisation de ce solde.

Le compte 9209.11 – *Chapelle de Servion* est un rappel d'un fonds créé à l'usage exclusif de la Chapelle.

Pour le compte 9209.300 – Parc animalier projet COOP, voir le § 2.9.2.

			2012		2013
9259.000	Passifs transitoires	Fr.	381'240.79	Fr.	236'247.23

Ce compte est correct dans le sens que les transitoires 2012 ont été totalement extournés en 2013.

Fonds de réserves :

			2012		2013
9282.210	Provision pertes s/débiteurs	Fr.	370'000.00	Fr.	340'294.00

Dans le premier cas, la provision a été adaptée exactement à l'évaluation des risques fournie par l'ACI (Administration Cantonale des Impôts). Elle ne tient pas compte du contentieux de la bourse communale, évoqué au § 2.9.4 (FR. 15'700.- environ).

La réserve pour abris est totalement dissoute, avec l'accord du Service cantonal de la PC.

2.9.8 Emprunts

			<i>2012</i>		<i>2013</i>
9221.000	Raiffeisen 13851.02	Fr.	74'800.00	Fr.	72'600.00
9221.001	Raiffeisen 13851.03	Fr.	12'200.00	Fr.	6'100.00
9221.002	CPEV 201814.1	Fr.	945'000.00	Fr.	915'000.00
9221.003	BCV R 0955.84.55	Fr.	211'520.00	Fr.	205'520.00
9221.004	PostFinance 000460	Fr.	1'000'000.00	Fr.	1'000'000.00
9221.005	PostFinance 000461	Fr.	1'000'000.00	Fr.	1'000'000.00
9221.006	Postfinance 000955	Fr.	500'000.00	Fr.	500'000.00
9221.007	Postfinance 001904	Fr.	600'000.00	Fr.	600'000.00
9221.008	Raiffeisen 13851.44/1	Fr.	120'000.00	Fr.	115'000.00
9221.009	Raiffeisen 13851.74/1	Fr.	195'000.00	Fr.	189'000.00
9221.010	BCV A0020.05.87	Fr.	176'000.00	Fr.	168'000.00
9221.012	Postfinance 00787	Fr.	216'000.00	Fr.	202'500.00
9221.013	Postfinance 00786	Fr.	216'000.00	Fr.	202'500.00
9221.014	Postfinance 00541	Fr.	180'000.00	Fr.	162'000.00
9221.015	Postfinance 00872	Fr.	176'000.00	Fr.	165'000.00
9221.016	Postfinance 001519	Fr.	138'000.00	Fr.	132'000.00
9221.017	Postfinance 001621	Fr.	184'000.00	Fr.	176'000.00
9221.018	BCV U5264.48.32	Fr.	216'200.00	Fr.	207'000.00
9221.019	CIP 300699.1	Fr.	500'000.00	Fr.	500'000.00
9221.020	CIP 300378.1	Fr.	400'000.00	Fr.	400'000.00
9221.021	CIP 300587.1	Fr.	200'000.00	Fr.	200'000.00

Les soldes de ces comptes ont été contrôlés et sont exacts.

Le montant total des emprunts est de Fr. 7'118'220.-, en diminution de Fr. 142'500.-.

Pour rappel, le plafond d'endettement pour la législature 2011 – 2016 est de Fr. 13'500'000.-.

2.9.9 Engagements hors bilan

Pas de changement en 2013. Il n'existe en principe pas d'engagements hors bilan.

Pour rappel, le plafond de cautionnement pour la législature 2011 – 2016 est de Fr. 1'400'000.-.

2.10 Autorisations de signatures

Les personnes suivantes ont le droit de signature :

Postfinance	M. Gilbert Cuttelod, syndic	coll. à deux	(B)
	Mme Patricia Dutoit, boursière	coll. à deux	(A)
	Mme Anne-Marie Matthey, boursière	coll. à deux	(A)
	Mme Claudine Monney, secrétaire	coll. à deux	(A)
	Mme Yolande Hegi, secrétaire	coll. à deux	(A)
BCV	M. Gilbert Cuttelod	coll. à deux	(1)
	M. Adrian Schneider	coll. à deux	(1)
	Mme Patricia Dutoit	coll. à deux	(2)
	Mme Anne-Marie Matthey	coll. à deux	(2)
Crédit Suisse	M. Gilbert Cuttelod	coll. à deux	(A)
	Mme Claudine Monney	coll. à deux	(B)
	Mme Patricia Dutoit	coll. à deux	(B)
	Mme Anne-Marie Matthey	coll. à deux	(B)
Raiffeisen	M. Gilbert Cuttelod	coll. à deux	(A)
	M. Adrian Schneider	coll. à deux	(A)
	Mme Anne-Marie Matthey	coll. à deux	(B)
	Mme Claudine Monney	coll. à deux	(B)

Les remarques suivantes figuraient dans le rapport de l'an dernier :

- *Il y a lieu de préciser le groupe de Mme Monney et M. Cuttelod à Postfinance.*
- *Au Crédit Suisse, Mme Monney ne doit pas pouvoir signer avec les boursières.*

Les corrections ont été effectuées en 2013.

3. LE COMPTE DE FONCTIONNEMENT

3.1 Résultat

Le compte de fonctionnement montre un **excédent de revenus** de **Fr. 99'835.39** alors que le budget prévoyait un **excédent de charges** de **Fr. 452'730.80**.

Les charges comptabilisées dépassent de **Fr. 1'127'000.-** le budget 2013. Pour les revenus, l'écart est de **Fr. 1'679'000.-**.

Pour les revenus, les impôts montrent à eux seuls un écart favorable de **Fr. 864'000.-**, principalement sur l'impôt sur le revenu et la fortune, les personnes morales, les droits de mutations, l'impôt sur les successions et l'impôt sur les gains immobiliers. Les revenus des patrimoines montrent également un bonus, principalement grâce à une vente de terrain de **Fr. 384'400.-**. Des remboursements d'autres collectivités (subventions forestières, retours 2012 sur la péréquation et facture sociale, ...) complètent l'explication.

Pour les charges, l'excédent par rapport au budget se trouve principalement dans les charges d'entretien, ainsi que dans les amortissements supplémentaires et les attributions aux réserves.

Le résultat mentionné plus haut inclut une série d'opérations comptables, sous forme d'amortissements obligatoires et supplémentaires, ainsi que des mouvements sur les fonds de réserve, que nous allons passer en revue ci-après.

Si l'on fait abstraction de ces opérations comptables, on constate que la **marge d'autofinancement**, à savoir le résultat purement financier (cash-flow), est de **Fr. 711'802.30**. L'exercice 2013 se situe au-dessous de la marge annuelle moyenne des 10 dernières années (**Fr. 963'729.-**). Ce résultat est analysé au chapitre 6, consacré à l'analyse financière.

3.2 Attributions aux fonds de réserve

Le montant total des attributions aux fonds de réserves est de **Fr. 384'000.-**. Pour rappel, les chapitres suivants

- 45 – Ordures ménagères**
- 46 - Epuration**
- 65 - Service du feu**
- 81 - Service des eaux**
- 85 - Télé-réseau**

font partie des centres budgétaires pour lesquels une **taxe affectée** est prélevée, c'est-à-dire que les taxes encaissées ne peuvent être utilisées que dans le cadre de ces chapitres, l'excédent de revenu éventuel étant obligatoirement attribué à un fonds de réserve spécifique.

Toutefois, aucune attribution n'a été nécessaire en 2013 dans ce cadre légal.

Le montant ci-dessus résulte de l'opération suivante :

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Compte au bilan</i>
310 – Terrains	Fr. 384'000.00	9282.460 – Réserve invest. futurs

Il s'agit de la mise en réserve du produit de la vente d'un terrain.

3.3 Prélèvements aux fonds de réserve

Les prélèvements aux réserves se montent à **Fr. 53'755.94**. Les chapitres suivants sont concernés :

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Compte au bilan</i>
210 – Impôts	Fr. 29'706.00	9282.210 – Rés. pertes s/débiteurs
650 – Défense incendie	Fr. 19'113.45	9280.650 – Fonds défense incendie
850 – Télé-réseau	Fr. 4'936.59	9280.850 – Réserve télé-réseau

Les deux derniers prélèvements compensent les excédents de charges des services concernés.

3.4 Amortissements du patrimoine administratif

Les amortissements obligatoires portés au budget 2013 se montent à **Fr213'690.-**. Le montant des amortissements comptabilisés est de **Fr. 198'690.-**, certains objets, prévus au budget 2013, ayant été totalement amortis dans le cadre de l'exercice 2012.

<i>Chapitre</i>	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>	<i>Compte au bilan</i>
35110-Autres bâtiments	Fr. 12'300.00	Fr. 12'300.00	9143.101 – Local voirie
35202 – Salle communale	Fr. 5'100.00	Fr. 6'600.00	9143.201 – Salle comm.
430 – Routes	Fr. 34'500.00	Fr. 34'500.00	9141.102 – Ch. Moléson
430 – Routes	Fr. 11'000.00	Fr. 11'000.00	9141.106 – Trott. Chaney
430 – Routes	Fr. 15'000.00	Fr. 15'000.00	9141.201 - Trott. Rte Méz.
430 – Routes	Fr. 1'500.00	Fr. 1'500.00	9141.202 – Pierre Rouge
430 – Routes	Fr. 10'000.00	Fr. 10'000.00	9141.203 – Rte de Servion
430 – Routes	Fr. 11'000.00	Fr. 11'000.00	9141.205 – Ch. Pendes
430 – Routes	Fr. 12'400.00	Fr. 12'400.00	9141.204 – Rte Montprev.
430 – Routes	Fr. 4'700.00	Fr. 4'700.00	9141.207 – Ch. Moures
430 – Routes	Fr. 1'100.00	Fr. 1'100.00	9141.209 – Clos Caudry
430 – Routes	Fr. 1'700.00	Fr. 1'700.00	9141.210 – Rte Servion
430 – Routes	Fr. 2'850.00	Fr. 2'850.00	9141.211 – Ralent.Signal
430 – Routes	Fr. -.-	Fr. 12'000.00	9146.301 – Lame à neige
440 – Parcs, jardins, cimetière	Fr. 6'700.00	Fr. 6'700.00	9141.206 – Colombar.
440 – Parcs, jardins, cimetière	Fr. 3'840.00	Fr. 3'840.00	9141.302 – Park. Cullayes
450 – Ordures ménagères	Fr. 12'500.00	Fr. 12'500.00	9141.104 – Nlle Déchet.
460 – Egouts, épuration	Fr. 13'200.00	Fr. 13'200.00	9141.101 – Lavioiret
460 – Egouts, épuration	Fr. 6'700.00	Fr. 6'700.00	9141.105 – Barnabé
460 – Egouts, épuration	Fr. 6'300.00	Fr. 6'300.00	9141.201 – Trott.Rte Méz.
460 – Egouts, épuration	Fr. 5'300.00	Fr. 5'300.00	9141.202 – Pierre Rouge

<i>Chapitre</i>	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>	<i>Compte au bilan</i>
460 – Egouts, épuration	Fr. 2'000.00	Fr. 2'000.00	9141.207 – Ch. Moures
460 – Egouts, épuration	Fr. 2'900.00	Fr. 2'900.00	9141.208 – Sép.Moures
460 – Egouts, épuration	Fr. 2'600.00	Fr. 2'600.00	9141.209 – Clos Caudry
810 – Service des eaux	Fr. 11'700.00	Fr. -.-	9144.201 – Adhésion AIEJ
810 – Service des eaux	Fr. 2'000.00	Fr. -.-	9141.201 – Trott.Rte Méz.
810 – Service des eaux	Fr. 2'500.00	Fr. -.-	9141.202 – Pierre Rouge
810 – Service des eaux	Fr. 6'000.00	Fr. -.-	9144.202 – Praz-la-Tête
810 – Service des eaux	Fr. 2'300.00	Fr. -.-	9141.208 – Sép. Moures
810 – Service des eaux	Fr. 2'500.00	Fr. -.-	9141.207 – Ch. Moures

L'amortissement de la lame à neige, non inscrit au budget, aurait dû être traité comme un amortissement supplémentaire.

Le montant des amortissements supplémentaires est de **Fr. 33'032.85** :

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Compte au bilan</i>
440 – Parcs, jardins, cimetière	Fr. 33'032.85	9141.206 - Columbarium

3.5 Amortissements du patrimoine financier

Les amortissements du patrimoine financier (compte par nature **330**) se montent à **Fr. 138'054.86**. Le plan comptable est ainsi fait qu'il cumule sous cette même rubrique les véritables amortissements du patrimoine financier (postes 9.123.x au bilan) et les défalcatons (pertes sur débiteurs).

Dans le cadre de l'exercice 2013, le montant des défalcatons est de **Fr. 88'54.36**. Les véritables amortissements se montent à **Fr. 50'000.00** :

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Compte au bilan</i>
35104 – Bâtiment de la Retraite	Fr. 50'000.00	9123.105 – Bâtiment La Retraite

Ce dernier poste est totalement amorti.

4. LE COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Pour rappel, le compte des investissements sert à contrôler, séparément du compte de fonctionnement, toutes les dépenses et recettes concernant les postes du patrimoine administratif au bilan, c'est-à-dire tous les équipements, constructions, participations liées à des tâches **d'utilité publique**.

Les amortissements du patrimoine administratif ayant été passés en revue au chapitre précédent, nous n'y reviendrons pas.

Les dépenses d'investissement 2013 se montent à **Fr. 706'256.39** :

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Compte au bilan</i>
220 – Service financier	Fr. 1.00	9153.000 – Titres et papiers valeurs
310 – Terrains	Fr. 215'088.80	9143.301 – Achat parcelle 65
430 – Routes	Fr. 4'548.50	9141.304 – Extension ligne TL 65
440 – Parcs, promenades	Fr. 6'139.25	9141.302 – Parking Les Cullayes
460 – Egouts, épuration	Fr. 113'095.45	9141.301 – Etude STEP Servion
460 – Egouts, épuration	Fr. 63'860.00	9141.303 – Dégrilleur STEP
460 – Egouts, épuration	Fr. 99'028.75	9141.305 – Réfection STAP Bougnon
460 – Egouts, épuration	Fr. 79'165.09	9141.306 – Séparatif Cullayes Bruyère
460 – Egouts, épuration	Fr. 33'501.11	9141.307 – STEP Servion-Essertes
460 – Egouts, épuration	Fr. 91'828.44	9141.308 – Coll. EU Servion-Cullayes

Les recettes d'investissements se montent à **Fr. 19'383.10**.

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Compte au bilan</i>
460 – Egouts, épuration	Fr. 13'242.35	9141.301 – Etude STEP Servion
460 – Egouts, épuration	Fr. 6'140.75	9141.307 – STEP Servion-Essertes

Le tableau des investissements de la page suivante résume toutes ces opérations. En outre, dans ce tableau et dans l'analyse financière, on traite comme investissements les postes du patrimoine financier (postes 9123). Ceux-ci font partie des biens réalisables, parce que non soumis à la clause d'utilité publique.

Le poste suivant enregistre des dépenses :

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Compte au bilan</i>
35505 – La Ferme	Fr. 79'260.55	9123.107.2 – La Ferme hangar-dépôt

5. LE BILAN

5.1 Principes d'analyse du bilan

L'analyse de la structure du Bilan permet notamment de contrôler 2 points importants :

1. S'assurer que la couverture financière des fonds de réserve est suffisante.
2. Contrôler que le niveau des emprunts à moyen et long terme ne soit pas supérieur au montant total des investissements du patrimoine administratif.

La théorie relative à l'équilibre des comptes des collectivités publiques et de la notion « Budget zéro » préconisent que les emprunts bancaires ne doivent être conclus que pour les investissements. Pour assurer cet équilibre, il est indispensable que le remboursement financier des emprunts soit au moins équivalent, et en tous les cas pas inférieur, aux amortissements comptables.

5.2 Actif disponible et fonds de réserve

L'examen du bilan de la comptabilité communale au 31 décembre 2013 permet de faire ressortir les éléments suivants (arrondis au franc) :

Actif disponible (total des postes 910 à 913, sauf 9.123.x)	Fr.	4'224'846.-
./. engagements (total des postes 920, 923 et 925)	Fr.	246'059.-

Disponible net	Fr.	3'978'787.-
 On remarque qu'au passif du bilan le total des fonds de réserves (comptables, chap. 928) est de	 Fr.	 3'160'966.-

La couverture financière des réserves est bien assurée, le taux de couverture étant de **125.87%**. L'excédent financier est de Fr. 817'821.-.

5.3 Utilisation des emprunts

Immobilisations (patrimoines administratif et financier)	Fr.	8'288'978.-
Total des emprunts	Fr.	7'118'220.-
 L'excédent des immobilisations est de	 Fr.	 1'170'758.-

5.4 Commentaire

La situation est correcte. La couverture financière des réserves est bonne. La structure du bilan est dès lors parfaite, les éléments comptables étant bien représentatifs des éléments financiers.

6. ANALYSE FINANCIERE

6.1 Chiffres-clés et ratios

La méthode d'analyse financière applicable aux collectivités publiques se base sur les éléments cités ci-après. Les chiffres-clés à dégager de la comptabilité sont les suivants :

MA	=	Marge d'Autofinancement
EN	=	Endettement Net
RFE	=	Revenus de Fonctionnement Epurés
INP	=	Intérêts Passifs
DIN	=	Dépenses d'Investissement Nettes (de l'exercice)

Les 4 ratios principaux et leurs interprétations sont :

MA / EN	=	capacité de financement de l'endettement.
		de 0 % à 4,99 % : résultat insuffisant
		de 5 % à 14,99 % : résultat moyen
		dès 15 % et plus : résultat bon
MA / RFE	=	Capacité d'autofinancement
		de 0 % à 9,99 % : résultat insuffisant
		de 10 % à 19,99 % : résultat moyen
		dès 20 % : résultat bon
INP / RFE	=	Quotité des intérêts
		de 0 % à 4,99 % : résultat bon
		de 5 % à 9,99 % : résultat moyen
		dès 10 % : résultat insuffisant
MA / DIN	=	Degré d'autofinancement
		de 0 % à 49,99 % : résultat insuffisant
		de 50 % à 79,99 % : résultat moyen
		dès 80 % : résultat bon

6.2 Application à la Commune de Servion

Pour l'exercice 2013 de la commune de Servion, les montants correspondant aux chiffres-clés, arrondis au franc, sont les suivants :

		<i>2013</i>	<i>2012</i>
MA	= Marge d'Autofinancement	Fr. 711'802.-	Fr. 1'996'371.-
EN	= Endettement Net	Fr. 3'139'443.-	Fr. 3'085'101.-
RFE	= Revenus de Fonctionnement Epurés	Fr. 7'599'664.-	Fr. 8'594'358.-
INP	= Intérêts Passifs	Fr. 201'931.-	Fr. 202'874.-
DIN	= Dépenses d'Investissement Nettes	Fr. 766'134.-	Fr. 598'819.-

Les ratios se présentent de la manière suivante :

MA/EN	=	22.67%	(64.71% en 2012)	Résultat bon
MA/RFE	=	9.37%	(23.23% en 2012)	Résultat moyen
INP/RFE	=	2.66%	(2.36% en 2012)	Résultat bon
MA/DIN	=	92.91%	(333.38% en 2012)	Résultat bon mais non significatif !

Avant de commenter cette analyse, il convient d'apporter quelques précisions à propos de celle-ci. Contrairement à l'analyse que produit le SCRIS (Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistique), les terrains et bâtiments du patrimoine financier (postes 9123.x au bilan) **ne font pas partie** de l'actif disponible mais des immobilisations. La justification se trouve dans le fait que l'on ne peut pas considérer ces bien-fonds comme du réalisable à court terme.

L'endettement net dans le cadre de la méthode appliquée ici est donc plus important que dans la méthode SCRIS. Cette différence est conséquente puisque le total des postes 9123 est, au terme de l'exercice 2013, de Fr. 4'483'984.70.

La marge d'autofinancement 2013 (**Fr. 711'802.30**) est correcte, même si elle se situe au-dessous de la marge annuelle moyenne des 10 dernières années (**Fr. 963'729.-**). Les ratios où intervient la marge sont bons, à l'exception de la capacité d'autofinancement MA/RFE, tout juste moyenne.

On n'oubliera pas que l'exercice 2013 bénéficie d'une vente de terrains (**Fr. 384'000.-**). Sans cet apport, la marge aurait été de **Fr. 327'802.-**.

6.3 Financement des investissements

Les investissements bruts (**Fr. 785'516.94**) sont financés à hauteur de **2.46%** par les recettes d'investissements (**Fr. 19'383.10**). L'investissement net est de **Fr. 766'133.84**. La marge d'autofinancement (**Fr. 711'802.30**) prend en charge une bonne part des investissements nets, l'excédent venant augmenter l'endettement net au bilan. Le degré d'autofinancement est de **92.91%**.

En considérant les 10 dernières années, les investissements bruts se sont élevés à **Fr. 9'878'629.-**. Ils ont été financés à hauteur de **3.29%** par des subventions, le montant des recettes étant de **Fr. 325'230.-**. Le solde, à savoir les investissements nets (**Fr. 9'553'399.-**), ont été totalement financés par les marges cumulées (**Fr. 9'637'289.-**). Le degré d'autofinancement est de **100.88%**, ce qui constitue un excellent résultat.

A noter que le degré d'autofinancement des investissements bruts est de 97.56%, ce qui est également excellent.

6.4 Evolution de l'endettement

L'excédent des investissements nets par rapport à la marge d'autofinancement est de **Fr. 54'331'54**. Ce montant correspond à l'augmentation de l'endettement net au bilan. Par contre, l'endettement total diminue de **Fr. 341'675.47**.

L'endettement net par habitant ne varie pas d'un franc par rapport à 2012 (**Fr. 1'690.-**). La légère augmentation de l'endettement net est compensée par l'augmentation de la population.

L'endettement total par habitant est de **Fr. 3'964.-** au terme de l'exercice 2013. Il demeure au-dessous de la moyenne des communes vaudoises, sans Lausanne (**Fr. 5'800.-**).

6.5 Remarque finale

Au terme de l'exercice 2013, la situation reste stable en matière d'endettement puisque la marge d'autofinancement a pratiquement couvert les investissements.

Terminons par le ratio de quotité de dette brute, qui constitue la jauge d'évaluation de l'état des emprunts préconisée par l'Autorité cantonale de surveillance des finances communales. Ce ratio met en relation le montant des emprunts avec les revenus de fonctionnement. La valeur est de 93.66% au terme de l'exercice 2013, il est considéré comme bon au-dessous de 100%.

Compte	Intitulé	Solde au 1.1	Dépenses	Recettes	Amort. oblig.	Amort. suppl.	Prél. Réserve	Solde au 31.12
9123.102	Terrains En Praz Diaux / 09	217'710.00						217'710.00
9123.103	Bâtiment locatif - poste	480'000.00						480'000.00
9123.104	Bâtiment classes - magasin	1'610'000.00						1'610'000.00
9123.105	Bâtiment La Retraite crédit extrab.	50'000.00			50'000.00			0.00
9123.106	Bâtiment La Retraite	1'100'000.00						1'100'000.00
9123.107.1	La Ferme, parcelle 33	845'014.15						845'014.15
9123.107.2	La Ferme hangar/dépôt		79'260.55					79'260.55
9123.201	Terrains et bâtiments	152'000.00						152'000.00
Sous-total patrimoine financier		4'454'724.15	79'260.55	0.00	50'000.00	0.00	0.00	4'483'984.70
9141.101	Collecteur Le Lavioiret	87'458.60			13'200.00			74'258.60
9141.102	Travaux Ch. du Moléson	365'500.00			34'500.00			331'000.00
9141.104	Nouvelle déchetterie	189'099.25			12'500.00			176'599.25
9141.105	Collecteur Chez Barnabé	155'416.72			6'700.00			148'716.72
9141.106	Trottoir aux Channey	202'158.50			11'000.00			191'158.50
9141.201	Trottoir Rte de Mézières	382'571.60			21'300.00			361'271.60
9141.202	Equip. À la Pierre Rouge	165'946.40			6'800.00			159'146.40
9141.203	Ch. protégé Rte de Servion	156'003.65			10'000.00			146'003.65
9141.204	Réfection Rte Montpreveyres	73'463.60			12'400.00			61'063.60
9141.205	Réfection ch. Pendens	174'603.90			11'000.00			163'603.90
9141.206	Colombarium et Jardin du Souveni	39'732.85			6'700.00	33'032.85		0.00
9141.207	Réfection ouest Ch. Moures	143'945.50			6'700.00			137'245.50
9141.208	Bouclage AD + prol. Séparatif Mou	55'319.25			2'900.00			52'419.25
9141.209	Clos à Caudry	83'098.25			3'700.00			79'398.25
9141.210	Rev. Trottoir Rte de Servion	28'616.00			1'700.00			26'916.00
9141.211	Ralentisseur Rte du Signal	51'674.75			2'850.00			48'824.75
9141.301	Etude rec. STEP Servion	26'984.81	113'095.45	13'242.35				126'837.91
9141.302	Agr. Parking Les Cullayes	90'438.55	6'139.25		3'840.00			92'737.80
9141.303	Tamiseur/Dégrilleur STEP		63'860.00					63'860.00
9141.304	Extension ligne TL 65 abri-bus	237'849.45	4'548.50					242'397.95

Compte	Intitulé	Solde au 1.1	Dépenses	Recettes	Amort. oblig.	Amort. suppl.	Prél. Réserve	Solde au 31.12
9141.305	Réfection STAP Bougnon		99'028.75					99'028.75
9141.306	Séparatif Cullayes Bruyère...		79'165.09					79'165.09
9141.307	Reconstr. STEP Servion-Essertes		33'501.11	6'140.75				27'360.36
9141.308	Coll. EU Servion-Cullayes		91'828.44					91'828.44
9143.101	Local voirie et couvert	121'808.90			12'300.00			109'508.90
9143.201	Salle communale, assainissement	152'152.45			6'600.00			145'552.45
9143.301	Achat Parcelle 65		215'088.80					215'088.80
9145.000	Forêts	246'000.00						246'000.00
9146.301	Tracteur et lame à neige	120'000.00			12'000.00			108'000.00
9153.000	Titres et papiers valeurs	0.00	1.00					1.00
Sous-total patrimoine administratif		3'349'842.98	706'256.39	19'383.10	198'690.00	33'032.85	0.00	3'804'993.42
Total général		7'804'567.13	785'516.94	19'383.10	248'690.00	33'032.85	0.00	8'288'978.12

Analyse des finances communales

Commune de Servion

2013

**Pierre Busset
Rue du Léman 2
1814 La Tour-de-Peilz
© 2001**

Analyse des finances communales

Commune de Servion

Exercice 2013

VARIATION DU BILAN

ACTIF		DEBUT	FIN	VARIATION
Actif disponible	AD	4'620'853.23	4'224'846.22	-396'007.01
Immobilisations		7'804'567.13	8'288'978.12	484'410.99
Avances aux financements sp.		0.00	0.00	0.00
Découvert		0.00	0.00	0.00
Total		12'425'420.36	12'513'824.34	88'403.98
PASSIF				
Endettement total	ET	7'705'954.25	7'364'278.78	-341'675.47
Fonds et réserves		2'830'722.20	3'160'966.26	330'244.06
Capital		1'888'743.91	1'988'579.30	99'835.39
Total		12'425'420.36	12'513'824.34	88'403.98
Endettement net	EN	3'085'101.02	3'139'432.56	54'331.54

EPURATION DES ELEMENTS COMPTABLES

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS	DIFFERENCE
Résultat publié	7'553'584.54	7'653'419.93	99'835.39
A DEDUIRE			
Amortissements	281'722.85		-281'722.85
Mouvements réserves	384'000.00	53'755.94	-330'244.06
Imputations internes	0.00	0.00	0.00
Charges et revenus épurés CFE - RFE	6'887'861.69	7'599'663.99	711'802.30 MA
COMPTE DES INVESTISSEMENTS			
	DEPENSES	RECETTES	DIFFERENCE
Résultat publié	785'516.94	19'383.10	766'133.84 DIN

RATIOS

	Taux communal	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	22.67%	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	9.37%	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	92.91%	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	2.66%	< 5.00%
Quotité de la dette brute	93.66%	< 100.00%
Quotité de la charge d'intérêts nets	-2.92%	< 1.00%
INP Intérêts passifs	201'931.24 INP	

ANALYSE DES FINANCES COMMUNALES

Montants globaux

Commune de Servion

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Nombre habitants	1712	1731	1717	1723	1758	1772	1776	1778	1825	1858	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Revenus RFE	5'880'434	5'847'738	6'092'503	6'261'312	7'163'044	7'422'508	7'469'223	7'013'103	8'594'358	7'599'664	69'343'887
Charges CFE	4'441'359	4'747'602	5'491'414	5'904'360	6'045'459	6'646'777	6'774'185	6'169'594	6'597'987	6'887'862	59'706'597
Marge d'autofinancement MA	1'439'075	1'100'136	601'089	356'952	1'117'585	775'732	695'038	843'509	1'996'371	711'802	9'637'289

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Dépenses	1'095'419	586'003	1'742'980	1'113'854	1'075'590	516'740	1'243'035	1'120'673	598'819	785'517	9'878'629
Recettes	96'227	65'328	7'143	57'798	0	6'570	17'784	54'997	0	19'383	325'230
Investissement net DIN	999'192	520'675	1'735'837	1'056'056	1'075'590	510'170	1'225'252	1'065'676	598'819	766'134	9'553'399

BILAN FIN D'ANNEE

Actif disponible AD	4'429'118	4'519'279	3'681'645	2'929'658	3'065'142	3'059'568	2'982'645	3'324'665	4'620'853	4'224'846	
Endettement total ET	7'212'322	6'723'260	7'020'373	6'967'490	7'060'978	6'789'842	7'243'132	7'807'318	7'705'954	7'364'279	
Endettement net EN	2'783'204	2'203'981	3'338'728	4'037'832	3'995'836	3'730'274	4'260'487	4'482'654	3'085'101	3'139'433	
Modification EN		-579'223	1'134'747	699'104	-41'995	-265'563	530'213	222'167	-1'397'553	54'332	356'229

RATIOS

MA/EN	51.71%	49.92%	18.00%	8.84%	27.97%	20.80%	16.31%	18.82%	64.71%	22.67%	30.70%
MA/RFE	24.47%	18.81%	9.87%	5.70%	15.60%	10.45%	9.31%	12.03%	23.23%	9.37%	13.90%
MA/DIN	144.02%	211.29%	34.63%	33.80%	103.90%	152.05%	56.73%	79.15%	333.38%	92.91%	100.88%
INP/RFE	3.92%	4.07%	3.46%	3.14%	2.96%	2.82%	2.59%	2.78%	2.36%	2.66%	3.02%
Intérêts passifs	230'406	238'264	210'523	196'379	212'024	209'574	193'604	195'284	202'874	201'931	2'090'864
Croissance annuelle moyenne Revenus		2.92%									
Croissance annuelle moyenne Charges		5.51%									

ANALYSE DES FINANCES COMMUNALES

Montants par habitant

Commune de Servion

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Nombre habitants	1712	1731	1717	1723	1758	1772	1776	1778	1825	1858	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Revenus RFE	3'435	3'378	3'548	3'634	4'075	4'189	4'206	3'944	4'709	4'090	39'208
Charges CFE	2'594	2'743	3'198	3'427	3'439	3'751	3'814	3'470	3'615	3'707	33'759
Marge d'autofinancement MA	841	636	350	207	636	438	391	474	1'094	383	5'450

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Dépenses	640	339	1'015	646	612	292	700	630	328	423	5'625
Recettes	56	38	4	34	0	4	10	31	0	10	187
Investissement net DIN	584	301	1'011	613	612	288	690	599	328	412	5'438

BILAN FIN D'ANNEE

Actif disponible AD	2'587	2'611	2'144	1'700	1'744	1'727	1'679	1'870	2'532	2'274	
Endettement total ET	4'213	3'884	4'089	4'044	4'016	3'832	4'078	4'391	4'222	3'964	
Endettement net EN	1'626	1'273	1'945	2'343	2'273	2'105	2'399	2'521	1'690	1'690	
Modification EN		-352	671	399	-71	-168	294	122	-831	-1	

ANALYSE DES INVESTISSEMENTS

Par habitant

Investissements bruts	9'878'629	5'625
Investissements nets	9'553'399	5'438
Taux d'autofinancement des investissements bruts	97.56%	
Taux d'autofinancement des investissements nets	100.88%	

Structure du bilan

1. Couverture financière des réserves

Disponible net	3'978'787.44	Réserves annoncées	3'160'966.26
Taux de couverture	125.87%	Ecart	817'821.18
Appréciation	Bon		

2. Emprunts par rapport aux immobilisations

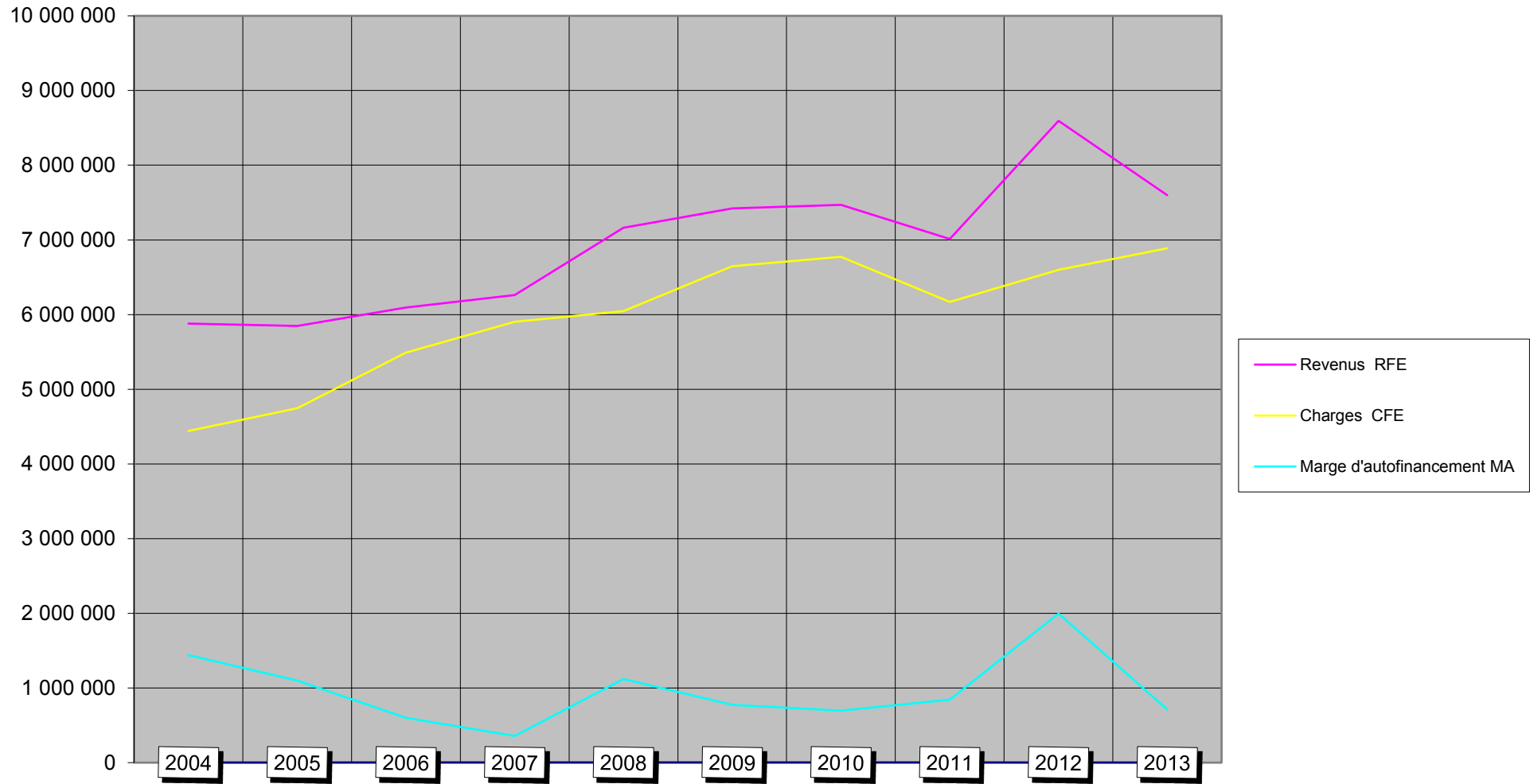
Immobilisations	8'288'978.12	Emprunts à long terme	7'118'220.00
		Ecart	1'170'758.12
Appréciation	Immobilisations partiellement autofinancées		

3. Structure du bilan

		Ecart net	1'988'579.30
Appréciation	Structure du bilan correcte		

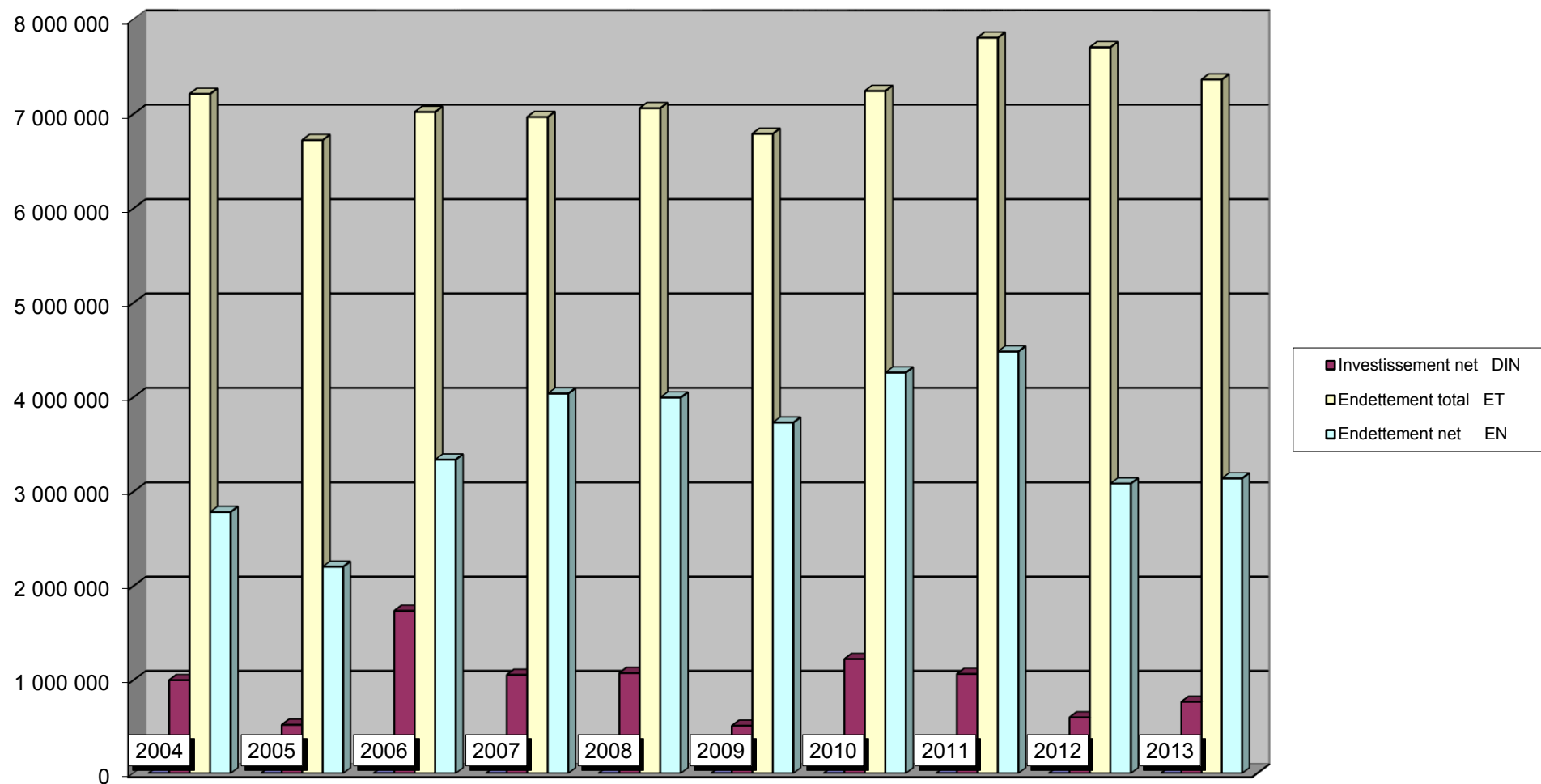
Commune de Servion

Evolution du compte de fonctionnement



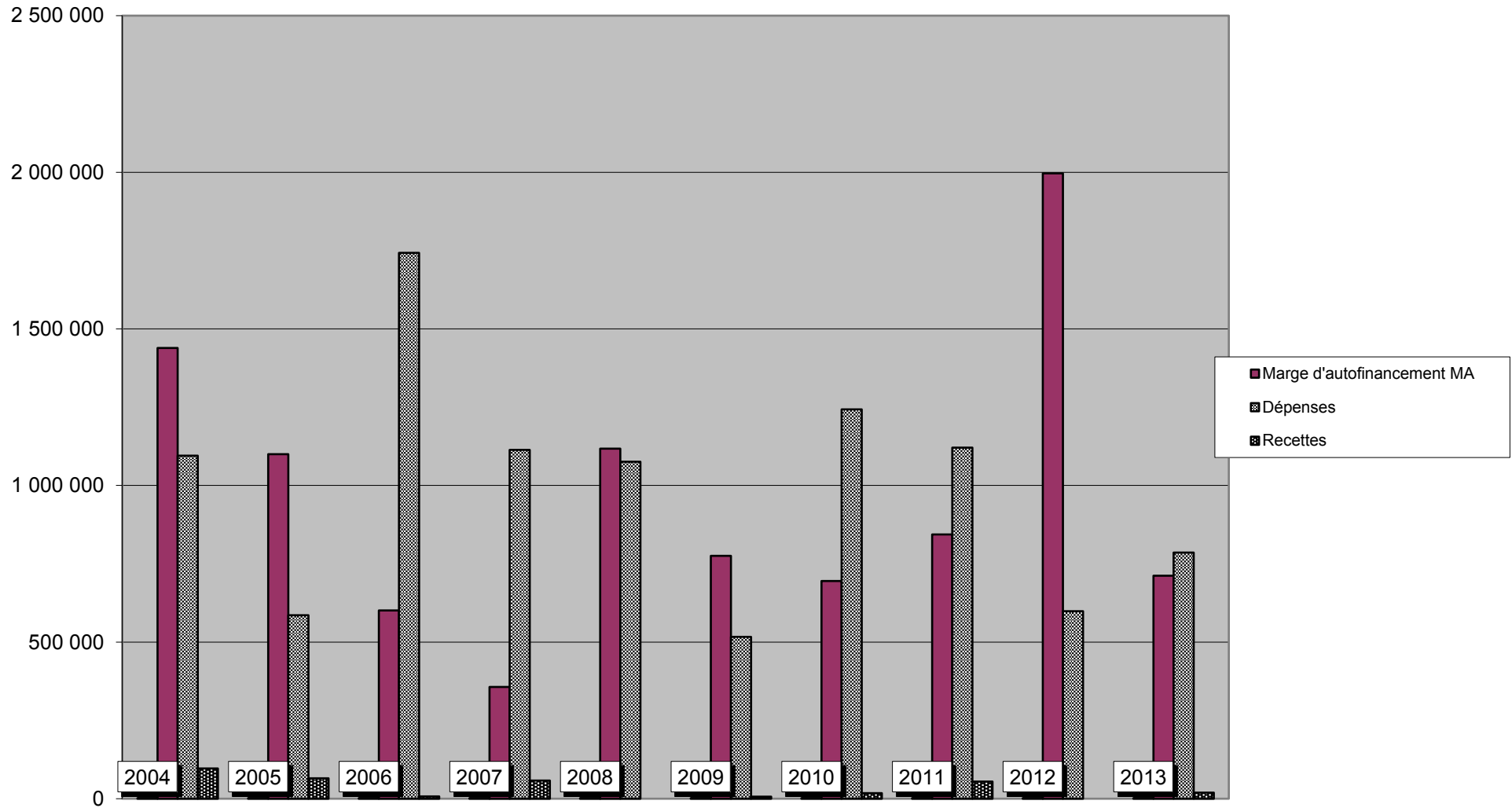
Commune de Servion

Evolution de l'endettement



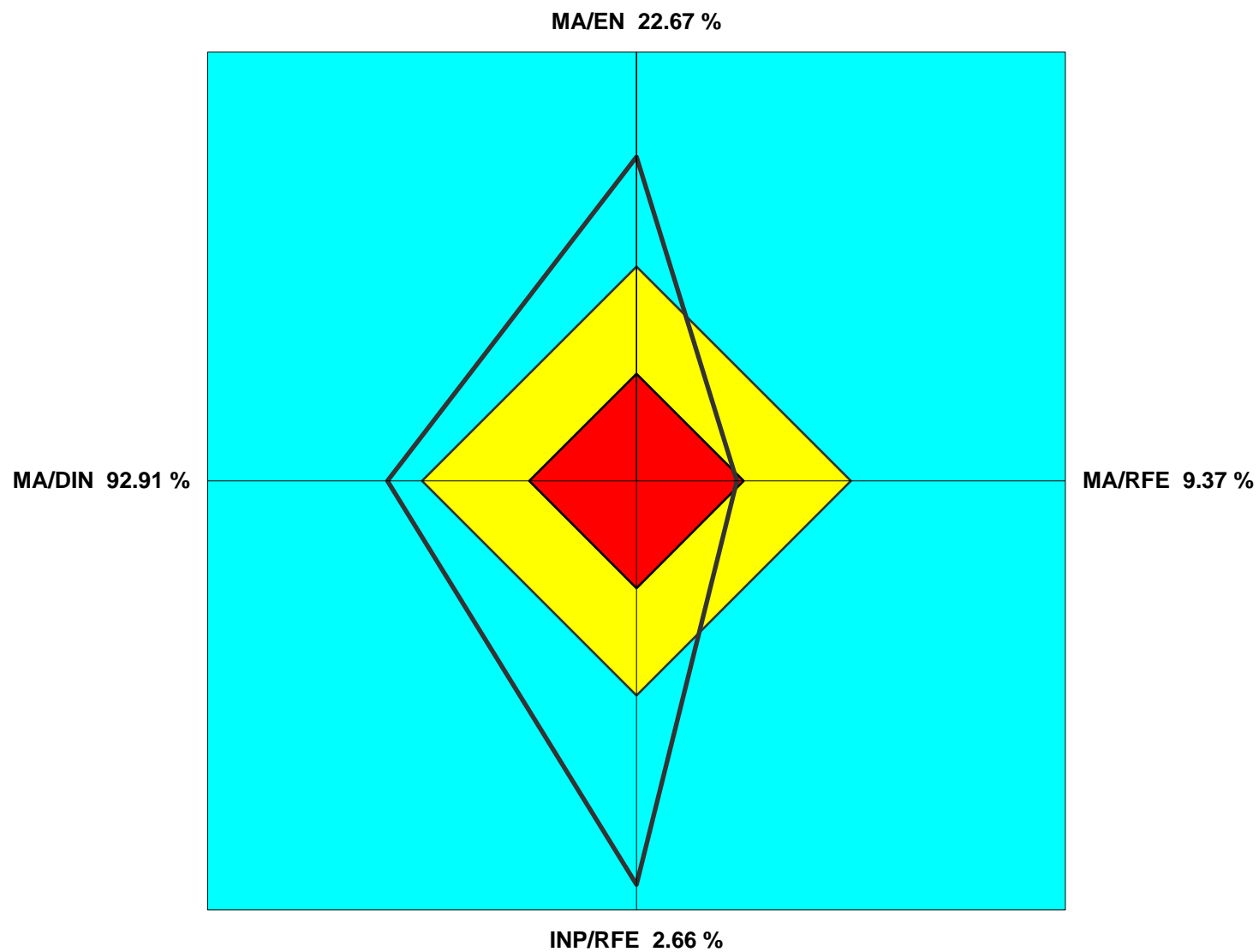
Commune de Servion

Financement des investissements



Commune de Servion

Les 4 ratios de l'analyse financière du dernier exercice



Commune de Servion

Les 4 ratios de l'analyse financière Ratios moyens sur 10 ans

